

COMPLEMENT D'INFORMATION SUR L'ITINERAIRE EUROVELO 8

Le projet de voie verte entre Saint-Paul-lès-Durance et le Var le long de la RD952 poursuit 3 objectifs :

- 1- La desserte locale du bassin d'emploi conséquent des sites de Cadarache et ITER.
- 2- L'encadrement des vététistes et cyclistes qui divaguent dans des périmètres à haute valeur ajoutée environnementale le long de la RD952 du fait de la dangerosité d'utiliser la RD952 pour les modes doux (trafic important, vitesses élevés, absence de protection).
- 3- La réalisation d'une section aménagée pour les modes doux entre le Var et Saint-Paul-lès-Durance de l'itinéraire européen dénommé EuroVélo 8. En effet, l'Union Européenne s'est fixée pour objectif, en lien avec la Fédération Européenne des Cyclistes, de promouvoir l'aménagement de 15 EuroVelo, itinéraires cyclables européens. L'EuroVelo 8 devrait relier Cadix, en Espagne, à Chypre sur 5 888 km, à travers 11 pays méditerranéens.

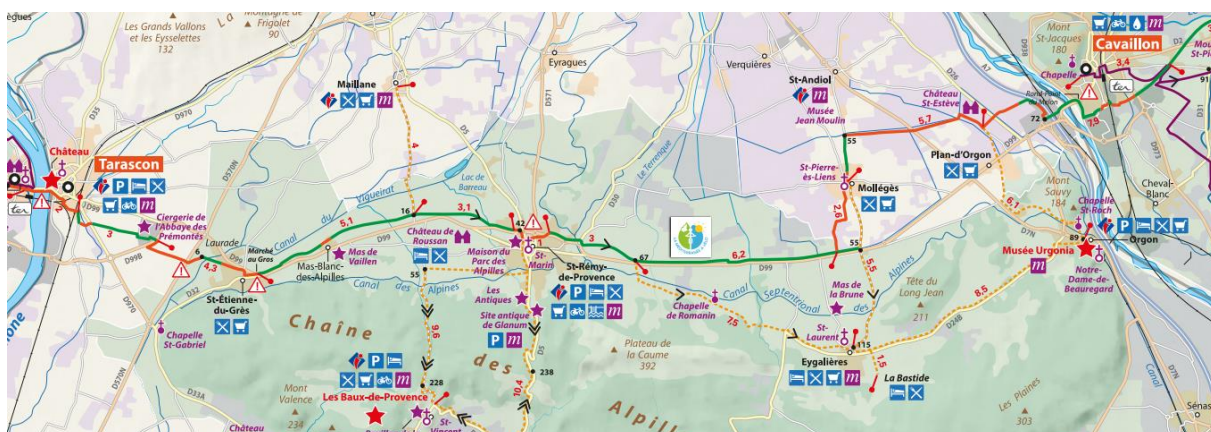
La partie française de cette véloroute est dénommée "La Méditerranée à vélo". Elle traverse les régions Occitanie et SUD Provence-Alpes Côte d'Azur, reliant le Perthus à Menton sur 850 km. Elle est inscrite au schéma national des véloroutes et voies vertes, l'itinéraire est réalisé à 86% comprenant 38% de voies en sites propres.



Itinéraire actuel de l'EuroVelo 8

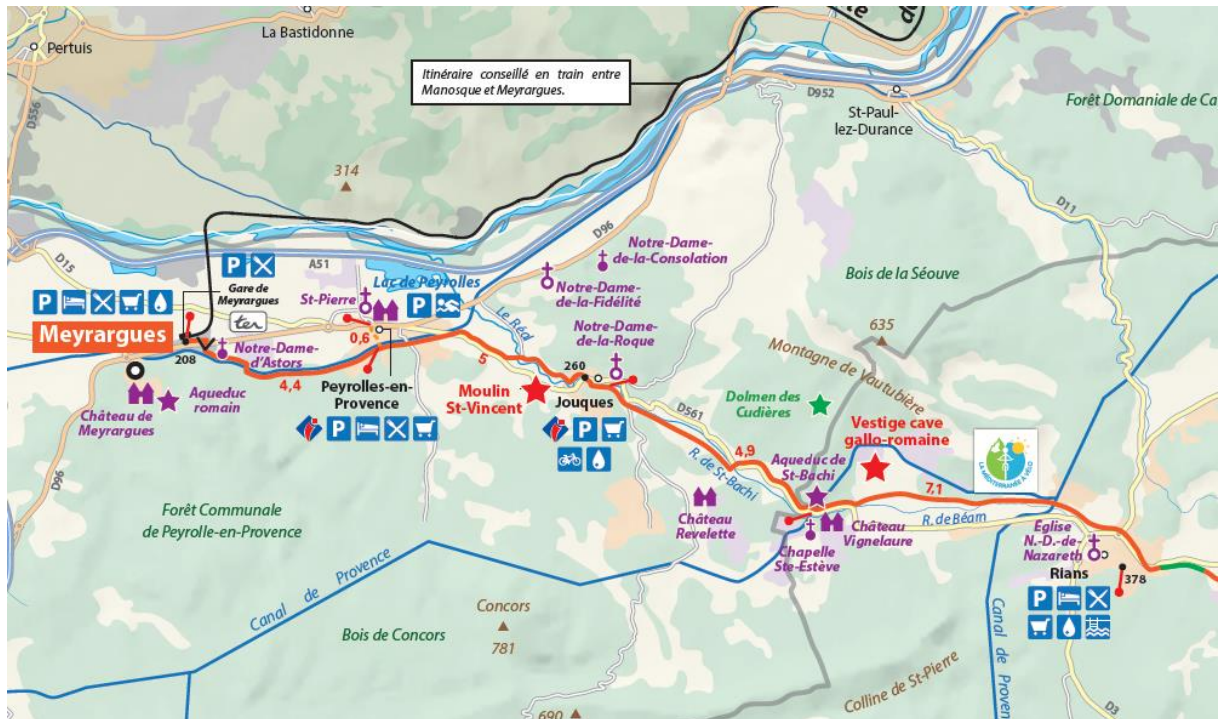
Le Département des Bouches du Rhône est traversé par 2 sections de cette véloroute :

- Une section entre Tarascon et Cavaillon aujourd'hui terminée,



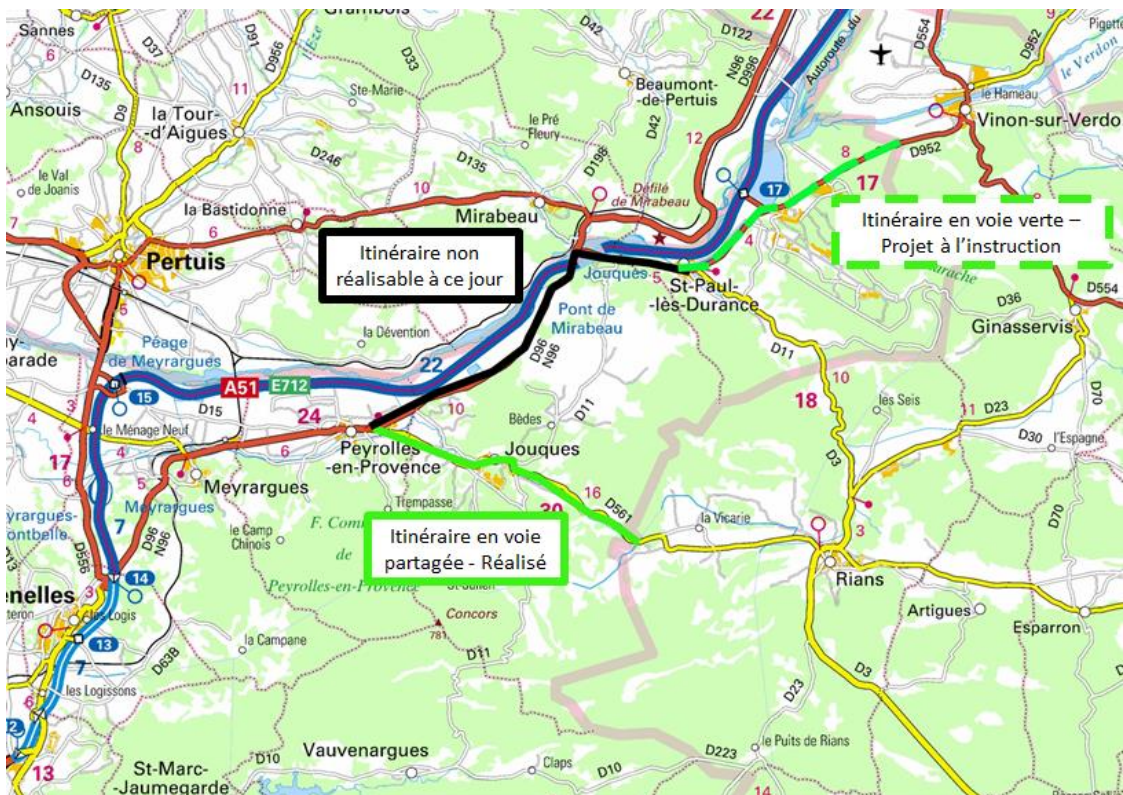
Section Tarascon-Cavaillon réalisée en 2019

- Du fait des travaux d'aménagement non encore réalisés / finalisés dans les Alpes de Haute-Provence, le Var et les Bouches-du-Rhône, une section provisoire entre Meyrargues (arrivée en train préconisée depuis Manosque) et Rians.



Section provisoire entre Meyrargues et le Var en passant par Jouques

Cet itinéraire sera remplacé, à terme, par un axe reliant Vinon-sur-Verdon, Saint-Paul-lès-Durance, Jouques et Rians. Meyrargues ne sera donc plus sur l'itinéraire de l'EuroVélo 8.



L'aménagement en site propre de La portion de l'itinéraire, supportant un fort trafic automobile, entre Peyrolles-en-Provence et Saint-Paul-lès-Durance est aujourd'hui non réalisable du fait de l'absence de réserve foncière et de moyens financiers, elle sera étudiée à plus long terme.